

Commune de TREZIOUX

<p>Membres en exercice : 11</p> <p>Membres présents : 10</p> <p>Voix délibérantes : 11</p>	<p>L'an 2016, le 6 avril à 20 heures30,</p> <p>le Conseil Municipal de la Commune de TREZIOUX, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert CHEMINAT, Maire.</p> <p>Date de convocation : 1^{er} avril</p>	<p>Année : 2016</p> <p>Séance : 3</p> <p>Délibération : 001 à 005</p>
--	---	---

Présents : Messieurs CHEMINAT, DUBOURGNOUX, DEGOILLE, GUIGON, RENARD, PERRIN, MENDES, et Mesdames RICHARD et BERGER

Excusés : Monsieur KUNZ (procuration à M. RENARD)

Secrétaire de séance : M. Georges RENARD

06042016-01 Objet : Vote du budget primitif de la commune

A l'unanimité des membres présents, le budget est voté comme suit :

- Recettes et dépenses de fonctionnement = 364 215.62 €
- Recettes et dépenses d'investissement = 551 947.36 €

Soit pour les deux sections 916 947.36 €

Pour : 10 voix
Contre : 0
Abstention : 0

06042016-02 Objet : Référents Action Sociale

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que suite à la dissolution du CCAS au 31 décembre 2015, il conviendrait de désigner deux référents à l' Action Sociale.

Leur mission serait d'accompagner les personnes qui en feraient la demande, afin d'amoinrir leurs difficultés sociales et familiales et de favoriser la mise en relation avec l'assistante sociale de secteur.

Il convient donc de nommer deux référents en charge de cette action.
Madame Véronique BERGER et Monsieur Thierry MENDES sont volontaires.

L'assemblée, à l'unanimité des membres présents, approuve cette proposition

06042016-03 Objet : Référents Jeunesse

La commune a pour projet :
-de mener une réflexion sur la place qu'occupent les jeunes (11-25 ans) au sein de la commune,
-de réaliser des projets en faveur des jeunes (manifestations, activités, actions citoyennes...).

Il convient de nommer deux référents en charge de cette action.
M. Michel DEGOILLE et M. Bruno GUIGON sont volontaires.

L'assemblée, à l'unanimité des membres présents, approuve cette proposition.

06042016-04 Objet : Référents Parc Naturel Régional du Livradois-Forez

Monsieur le Maire rappelle que le PNRLF met en place un réseau d'élus référents afin que ces interlocuteurs privilégiés participent aux différentes actions menées.

Il convient donc de nommer deux référents en charge de cette action.
Monsieur Georges RENARD et Monsieur Joël KUNZ sont volontaires.

L'assemblée, à l'unanimité des membres présents, approuve cette proposition.

06042016-05 Objet : Convention financière entre la Commune de Trézioux et la Commune de Saint Flour l'Étang quant au remboursement des frais de mise à disposition des accompagnateurs au transport scolaire au sein du RPI

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du transport scolaire d'école à école au sein de notre RPI, la présence d'un adulte est obligatoire dans le bus scolaire.

La commune de TREZIOUX est en charge du calcul des frais de mise à disposition des accompagnateurs.

Etant donné que les élèves de la commune de SAINT-FLOUR L'ETANG sont utilisateurs du service de transport scolaire il convient que la commune de Saint-Flour l'étang participe pour moitié aux frais de mise à disposition des accompagnateurs de la navette scolaire.

Une convention, rédigée en collaboration avec les deux parties sera établie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents autorise le Maire à signer la convention ainsi que tout document nécessaire.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 avril 2016

SIGNATURE DES MEMBRES DU CONSEIL PRESENTS:

<i>Hubert CHEMINAT</i>	
<i>Jean DUBOURGNOUX</i>	
<i>Michel DEGOILLE</i>	
<i>Gérard PERRIN</i>	
<i>Frédéric BERTIN</i>	Absent
<i>Thierry MENDES</i>	
<i>Véronique BERGER</i>	
<i>Bruno GUIGON</i>	
<i>Joël KUNZ</i>	Procuration à M. RENARD
<i>Georges RENARD</i>	
<i>Marie-Laure RICHARD</i>	